

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Ferrières-Saint-Mary, sous la présidence de Monsieur Didier ACHALME, Président de Hautes Terres Communauté.

Étaient présents :

ACHALME Didier	DE MAGALHAES Franck	MAJOREL Danièle	ROCHE Pierrick
AMAT Gilles	DELPIROU Denis	MARSAL Michel	SARANT Philippe
ANDRIEUX-JANNETTA Claire	DONIOL Christian	MATHIEU Thierry	SOULIER Christophe
ARMANDET Djuwan	FOURNAL Xavier	MEISSONNIER Daniel	TEISSEDE Claire
BATIFOULIER Vivien	GOMONT Danielle	PAGENEL Bernard	TOUZET Josette
BOUARD André	JOB Éric	PENOT Jean-Pierre	TUFFERY Marie-Claire
CEYTRE Georges	JUILLARD Pierre	PONCHET-PASSEMARD Colette	VERNET Roland
CHABRIER Gilles	LANDES Jean-François	PORTENEUVE Michel	VIALA Éric
DALLE Thierry	LEBERICHEL Philippe	REBOUL Jean-Paul	

Étaient absents :

BATIFOULIER Karine	CRAUSER Magali	MENINI Vincent	TIBLE Marie-Laure
BEAUFORT-MICHEL Bernadette	GENEIX David	POUDEROUX Gérard	TRONCHE André
BUCHON Frédérique	GRIFFE Alain	PRADEL Ghyslaine	VAN SIMMERTIER Alain
CHARBONNIER Marie-Ange	JOUVE Robert	ROCHE Félix	VERDIER Jean-Louis
CHAUVEL Lucette	LAMBERT-DELHOMME Emmanuelle	RONGIER Jean	
CHEVALLET Béatrice	LESCURE Luc	ROSSEEL Philippe	

Pouvoirs :

BATIFOULIER Karine à BATIFOULIER Vivien	GRIFFE Alain à VIALA Éric	ROCHE Félix à ROCHE Pierrick
CHARBONNIER Marie-Ange à ARMANDET Djuwan	JOUVE Robert à ACHALME Didier	RONGIER Jean à PORTENEUVE Michel
CHAUVEL Lucette à CEYTRE Georges	LAMBERT-DELHOMME Emmanuelle à CHABRIER Gilles	ROSSEEL Philippe à VIALA Éric
CHEVALLET Béatrice à MEISSONNIER Daniel	MENINI Vincent à PORTENEUVE Michel	TIBLE Marie-Laure à DALLE Thierry
CRAUSER Magali à ROCHE Pierrick	PRADEL Ghyslaine à PONCHET-PASSEMARD Colette	VAN SIMMERTIER Alain à CHABRIER Gilles

Date de convocation : 30 juin 2022

Secrétaire de séance : JOB Éric

Membres en exercice : 57

Présents : 35 ; Pouvoirs : 15 – Suffrages exprimés : 50

Pour : 50
Contre : 0
Abstention : 0

Objet : Adhésion à l'Établissement Public Foncier (EPF) d'Auvergne et désignation de représentants

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de Hautes Terres Communauté ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 09 mai 2022 ;

Le Conseil communautaire,

Ouï l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- **D'ADHÉRER** à l'établissement public foncier d'Auvergne ;
- **D'APPROUVER** les statuts de l'établissement public foncier d'Auvergne ;
- **D'ACCEPTER** la mise en place de la taxe spéciale d'équipement (TSE) sur l'ensemble du territoire intercommunal de Hautes Terres Communauté ;
- **DE DÉSIGNER** 10 délégués titulaires et 10 délégués suppléants pour siéger à l'Assemblée Générale de l'EPF Auvergne comme suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Didier ACHALME	Philippe LEBERICHEL
Gilles CHABRIER	Pierrick ROCHE
Michel PORTENEUVE	Djuwan ARMANDET
Philippe ROSSEEL	Éric VIALA
Danielle GOMONT	Franck DEMAGALHAES
Xavier FURNAL	Claire TEISSEDE
Colette PONCHET PASSEMARD	Philippe SARANT
Daniel MEISSONIER	Gilles AMAT
Éric JOB	Jean-François LANDES
Marie-Claire TUFFERY	Georges CEYTRE

- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet du Cantal pour le contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an

Pour copie conforme

Le Président,

Didier ACHALME



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.